

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2023

---

VISANT À SOUTENIR LES FEMMES QUI SOUFFRENT D'ENDOMÉTRIOSE - (N° 1221)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° AS8

présenté par

M. Taché de la Pagerie, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

Substituer au mot :

« victimes »

les mots :

« femmes atteintes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.